

MAÎTRISE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDES AVANCÉES EN MÉDECINE CLINIQUE SPÉCIALISATION CHIRURGIE PLASTIQUE ET RECONSTRUCTIVE

1. Objectifs généraux

La Maîtrise universitaire d'études avancées en médecine clinique, orientation **Chirurgie plastique et reconstructive** (en anglais Master of Advanced Studies (MAS)), est un diplôme universitaire de spécialisation permettant aux candidats d'acquérir une formation en chirurgie plastique et reconstructive.

Le programme du MAS devra permettre aux candidats :

1. d'acquérir les connaissances théoriques, les compétences cliniques et déontologiques nécessaires lui permettant de maîtriser les situations cliniques complexes relevant du domaine de la chirurgie plastique et reconstructive.
 2. de contribuer par une recherche d'un niveau académique à l'avancement des connaissances dans le domaine choisi.
-

2. Conditions d'admissibilité et équivalence

Peuvent être admis les candidats répondant aux critères suivants:

1. porteurs d'un titre reconnu de diplôme en médecine
 2. ayant déjà effectué 3 ans de formation postgrade de chirurgie générale.
 3. ayant déjà effectué 1 an de formation postgrade de chirurgie plastique et reconstructive ou un an d'activité expérimentale en chirurgie plastique.
-

3. Durée des études

La durée pour l'obtention du MAS en chirurgie plastique reconstructive et esthétique depuis l'admission au diplôme est de 4 semestres au minimum avec un maximum de 8 semestres.

4. Programme d'études

Le Service de chirurgie plastique, reconstructive et esthétique des Hôpitaux universitaires de Genève est à même de fournir une formation dans le domaine de la chirurgie plastique et reconstructive.

A. Objectifs spécifiques à l'immersion clinique

L'immersion clinique, correspondant à l'acquisition de 90 crédits ECTS, doit permettre au candidat d'acquérir des compétences et des connaissances spécifiques propres à la chirurgie plastique et reconstructive, regroupant les pathologies chirurgicales congénitales ou acquises situées au niveau du revêtement cutané et des structures sous-jacentes de toute localisation ainsi que ostéotendineux au niveau des membres supérieurs. La chirurgie plastique et reconstructive se définit en particulier par le rétablissement et la correction de la

forme extérieure du corps, y compris le visage et la main, et par le rétablissement de toutes leurs fonctions.

Le responsable du MAS sera tenu régulièrement informé de l'activité du candidat et de l'avancement des projets en cours. Il veillera à ce que tous les moyens nécessaires soient mis à disposition du candidat. Il sera son répondant auprès du chef de service, du département de chirurgie et des instances facultaires.

Compétences

Compétences cliniques (40 crédits ECTS)

- Evaluation et proposition de traitements :
 - des plaies et perte de substance traumatique, chirurgicale ou oncologique des tissus mous;
 - des fractures et malformations congénitales de la face ;
 - des tumeurs de la peau et des parties molles ;
 - des tumeurs, malformations et maladies de la cage thoracique, des seins, des parties génitales externes ;
 - des fractures, luxations, lésions vasculaires et nerveuses des extrémités supérieures ;
- Prise en charge des brûlés et leurs séquelles.
- Diagnostic général et différentiel (comprenant les méthodes instrumentales d'examen et d'investigation) d'affections, de malformations et de lésions relevant de la chirurgie plastique et reconstructive.
- Interprétation d'examens radiologiques pré et postopératoires et autres procédés d'imagerie médicale ;
- Aptitude à reconnaître les états psycho-pathologiques représentant une contre-indication à une opération.
- Désinfection et asepsie.
- Connaissance des moyens thérapeutiques auxiliaires (pansements, plâtres d'immobilisation, attelles, etc.) ;
- Traitement postopératoire (réadaptation par ergothérapie et physiothérapie).

Compétences opératoires (50 crédits ECTS)

- Assistance opératoire et opérateur dans le domaine de la chirurgie plastique et reconstructive.

Chirurgie plastique :

- chirurgie de redrapage cutané post-amaigrissement ;
- mammoplastie : réduction, mastopexie.

Chirurgie reconstructive :

- malformations cranio-faciales ;
- reconstruction tête et cou, incluant la cancérologie cutanée et ORL, chirurgie de la paralysie faciale, orbito-palpébrale, séquelles de noma, malformations congénitales ;
- reconstruction du tronc incluant la chirurgie de reconstruction mammaire immédiate ou dans un 2^e temps, correction de malformations congénitales ;
- reconstruction du membre supérieur et inférieur : traumatisme, infection, cancer, congénital ;

- o prise en charge chirurgicale des mélanomes et la chirurgie ganglionnaire ;
- o traitement chirurgical des escarres ;
- o traitement chirurgical des brûlés ;
- o lambeaux libres.

Le candidat présentera à la fin de son stage un catalogue de ses opérations dans lequel son activité chirurgicale sera détaillée et comparée au catalogue opératoire exigé.

B. Objectifs spécifiques à l'enseignement théorique

L'enseignement théorique correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'approfondir ses connaissances en épidémiologie, étiologie, pathogénèse et traitement des affections et lésions relevant de la chirurgie plastique et reconstructive :

- Physiopathologie et traitement des plaies, des tumeurs, malformations congénitales des tissus mous et osseux de la face, du tronc et des membres ainsi que les fractures et le développement des os du massif facial et des extrémités supérieures ;
- principes de l'expertise ;
- connaissances des médicaments usuels et des substances diagnostiques (cinétique pharmacologique, effets secondaires et interactifs cliniquement importants) du domaine spécialisé, y compris leur utilité thérapeutique (rapport coûts/utilité) ;
- connaissance des bases légales de la prescription et du contrôle des médicaments en Suisse ;
- connaissance des principes en matière de gestion de la sécurité lors de l'examen et du traitement de personnes malades et en bonne santé ;
- compétences en matière de gestion des risques et des complications ;
- moyens d'imagerie médicale, indication de leur utilisation, limite de leur interprétation ;
- connaissance et analyse des examens de laboratoire ;
- connaissances des données scientifiques cliniques en lien avec la spécialité chirurgicale.

C. Objectifs spécifiques au travail de fin d'étude

Le travail de fin d'études correspondant à l'acquisition de 30 crédits ECTS doit permettre au candidat d'effectuer un travail de recherche clinique ou de laboratoire sous la direction du responsable du programme du MAS ou d'une personne désignée par ce dernier.

L'objectif recherché est de familiariser le candidat avec les aspects méthodologiques de base d'un tel travail et de lui permettre de formuler de manière synthétique ses observations. Le travail doit aboutir en principe à une publication dans un journal scientifique à politique éditoriale.

5. Plan d'études

Le programme d'étude comprend une immersion clinique, une formation théorique ainsi qu'un travail de fin d'étude.

Le candidat participera au programme de rotation des internes. Chaque rotation dure en principe 1 à 2 semestres (chir. main, chir. maxillo-faciale, centre des brûlés du CHUV).

A. L'immersion clinique

Elle comprend :

- travail clinique avec les patients hospitalisés;
- participation aux gardes de chirurgie plastique et de chirurgie de la main (nuit et week-end) ;
- consultations ambulatoires ;
- participation au programme opératoire.

L'immersion clinique correspond à **90 crédits ECTS**, dont **50 crédits ECTS** attribués à l'acquisition des compétences opératoires.

B. L'enseignement théorique structuré

Il comprend :

- colloque postgrade du département ;
- colloques hebdomadaires du service ;
- journal club ;
- séminaires pratiques : dissection de lambeaux sur cadavres, microchirurgie pratique en laboratoire, prise en charge et traitement des brûlures ;
- présentations de cas choisis ;
- colloques interdépartementaux : concertation de sénologie pré-thérapeutique (COSP), colloque des angiomes, colloques des tumeurs ORL ;
- journées de spécialités : cours de reconstructions des oreilles, cours de microchirurgie, congrès organisés par la SSCPRE ;

Enseignement théorique structuré

Catégorie d'enseignement	Titre	Heures d'enseignement	Heures de travail personnel	Crédits ECTS
Colloques théoriques Structurés	Colloque postgrade du département (20h) Colloque postgrade du service (80h)	100	20	4
Journal club	Journal club du service	80	10	3
Présentation de cas	Présentation de cas choisis	160	30	6
Colloques interdépartementaux	COSP Colloque des angiomes Colloque des tumeurs ORL	80	30	4
Séminaires pratiques	Dissection de lambeaux sur cadavres Microchirurgie pratique en laboratoire Prise en charge et traitement des brûlures	70	10	3
Journées de spécialité	Cours de reconstructions des oreilles (16h) Cours de microchirurgie (40h) Congrès organisés par la SSCPRE (2x24h) Congrès international (2x40h)	184	20	6

Préparation à l'examen final			100	4
	Total	570	250	30

25-30 h de volume de travail de l'étudiant correspondent à 1 crédit ECTS

*Selon la sous-spécialité choisie

L'enseignement théorique structuré correspond à **30 crédits ECTS**.

C. Le travail de fin d'étude

Le candidat choisira en cours des stages et avec l'aide du responsable du programme un sujet de recherche. Il mènera personnellement cette recherche dans le domaine choisi qui fera l'objet de la rédaction d'un mémoire et si possible en participant à une publication dans une revue scientifique avec politique éditoriale. Le mémoire devra être déposé auprès du responsable du programme dans les 3 mois suivant la fin de programme de formation du MAS.

Le jury de la soutenance publique est formé de trois professeurs de la Faculté de Médecine (ou externes) choisis par le responsable du MAS en accord avec le doyen de la Faculté.

Le travail de fin d'étude correspond à **30 Crédits ECTS**.

Tableau résumant les différents volets de la formation et les crédits ECTS associés

Volets de la formation	Catégories	Crédits ECTS
Immersion clinique	Compétences cliniques	40
	Compétences opératoires	50
Enseignement théorique	Colloques théoriques Structurés	4
	Journal club	3
	Présentation de cas	6
	Colloques interdépartementaux	4
	Séminaires pratiques	3
	Journées de spécialité	6
	Préparation à l'examen final	4
Travail de fin d'étude		30
Total		150

6. Critères d'évaluation

L'immersion clinique sera validée par le responsable du MAS en chirurgie plastique et reconstructive sur préavis du Chef de service de la spécialité ou de la formation approfondie

concernée après chaque évaluation annuelle. Deux évaluations positives sont indispensables pour valider cette partie du MAS.

Les compétences opératoires seront validées par la présentation du catalogue opératoire signé par le chef de service et le responsable du programme.

Une évaluation non réussie après la première année d'étude peut entraîner l'élimination définitive du programme.

Le contrôle des connaissances sera fait sous forme d'un examen théorique oral à partir de cas cliniques et d'un examen pratique au bloc opératoire.

Le travail de fin d'études est évalué conformément à l'article 12 du règlement du MAS en médecine clinique.

Responsable du programme :

Professeure Brigitte Pittet-Cuénod, médecin cheffe de service
Service de chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
Hôpitaux universitaires de Genève
Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4
CH - 1211 Genève 14

Tél. +41 22 372 80 12

Préavisé par le Collège des professeurs le 7 octobre 2013 (96 oui, 3 non, 2 abstention)

Approuvé par le Conseil participatif le 21 novembre 2013 (19 oui, 0 non, 0 abstention)